



Commission permanente du 10 juillet 2020

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ COMMUNALE ET DU FONDS D'INNOVATION

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation, décide dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest d'attribuer une subvention de 5 341,00 € à la Commune de Steinbourg en vue de réalisation d'une étude des besoins et de faisabilité dans le cadre d'un ou de projets de résidence seniors.



Michèle ESCHLIMANN
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01